

Aux prêtres et aux diacres du diocèse de Meaux

En la solennité de l'Annonciation, le 25 mars 2020

Semaine sainte 2020

Chers frères prêtres et diacres,

Nous allons vivre cette année une semaine sainte très particulière.

En ce contexte qui bouscule nos habitudes, vous faites preuve d'inventivité pour garder le contact avec tous : personnes isolées, sans-abris, familles ; je vous en remercie chaleureusement.

La situation de confinement nous oblige à ne célébrer les offices qu'en privé, mais en profonde communion avec nos paroissiens. Quand cela sera possible, les prêtres célébreront ensemble. Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations inspirées du décret de la Congrégation pour le Culte Divin.

Merci de communiquer à vos paroissiens les heures des offices qui seront célébrés sur votre pôle, afin qu'ils puissent s'y unir par la prière dans leurs propres maisons. Et si c'est possible, la retransmission en direct est utile.

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour vivre les jours saints.

► **Dimanche des Rameaux**

Vous ne pourrez bénir que la palme ou le rameau avec lequel vous célébrerez. Aucune distribution de rameaux ne sera possible pour ne pas inciter au moindre regroupement. Pour des raisons sanitaires, merci de ne même pas laisser de rameaux bénis à disposition dans les églises.

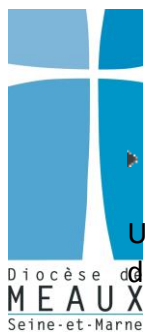
Lorsque les autorités sanitaires le permettront, à la fin de l'épidémie, nous pourrons bénir et distribuer les rameaux. Les personnes qui disposent d'un jardin peuvent couper un rameau de feuillage et le disposer sur le crucifix de la maison.

► **Messe Chrismale**

J'ai fait le choix de reporter la messe chrismale. (Les huiles 2019 restent valables jusqu'à la prochaine messe chrismale). Je vous propose de nous retrouver le vendredi 12 juin, jour de la dédicace de la cathédrale, pour bénir les saintes huiles et renouveler les promesses de nos ordinations.

► **Jeudi saint**

Quand cela est possible les prêtres célèbrent ensemble. Sinon, ils peuvent célébrer seul. Le geste du lavement des pieds, qui n'est pas liturgiquement obligatoire, ne sera pas possible pour des raisons sanitaires. A la fin de la messe, qui sera célébrée sans les fidèles, il n'y aura pas de procession et le Saint-Sacrement sera conservé au tabernacle. Les prêtres et les diacres qui n'ont pas la possibilité de célébrer prieront les vêpres.



► Vendredi saint

Un texte de chemin de croix adapté à notre temps d'épidémie sera à disposition sur le site internet du diocèse afin que chacun puisse vivre chez soi ce moment de piété traditionnel.

Le soir, à l'Office de la Passion, célébré sans fidèles, là encore pour des raisons sanitaires, le geste de vénération de la Croix devra se faire sans contact avec celle-ci. A la prière universelle, on mentionnera les malades, les défunts et ceux qui se trouvent dans une situation de désarroi.

► Dimanche de Pâques : veillée pascale

Vous ne pourrez célébrer la vigile pascale que dans votre église, sans allumer de feu ni organiser de procession, mais en allumant le cierge pascal avant de proclamer l'annonce de la Pâque. On renouvelle les promesses baptismales.

Je rappelle que la célébration de la vigile pascale n'est pas obligatoire. Chacun jugera de l'opportunité de faire cette célébration. Ceux qui ne peuvent se joindre à la Vigile Pascale célébrée dans l'église prient l'office des lectures prescrit pour le dimanche de Pâques.

S'il n'y a pas de vigile pascale, le cierge pascal pourra être béni au cours de la messe du dimanche de Pâques.

Cette année, tous les baptêmes d'adultes du diocèse sont reportés à la fête de la Trinité. Pour ma part, je célébrerai, comme prévu, les confirmations des adultes, lors de la vigile de Pentecôte à 18h00 à la cathédrale, si les conditions le permettent.

► Dimanche de Pâques : le jour

J'invite les prêtres qui le peuvent à bénir leurs communes avec le Saint-Sacrement, soit depuis la grande porte ouverte, soit depuis le clocher quand cela est possible ou depuis tout autre lieu adapté.

► Confessions

Il importe d'accompagner les fidèles dans leur désir de recevoir le pardon et de leur rappeler ce que le pape lui-même exprime sur la contrition et le désir de recevoir le pardon : <https://www.vaticannews.va/fr/pape-francois/messe-sainte-marthe/2020-03/pape-coronavirus-medecins-sante-priere-messe-sainte-marthe.html>

Je vous redis toute ma reconnaissance pour votre engagement. Comme vous, j'éprouve la frustration de ne plus pouvoir être au plus près des fidèles, et en particulier de ceux qui souffrent, pour leur exprimer la proximité du Sauveur. Mais nous expérimentons, en ces moments de confinement, la place centrale de notre prière confiante.

Bien fraternellement,

+ Jean-Yves Nahmias

P.S. : Vous retrouverez le décret de la Congrégation pour le Culte Divin en pièce jointe.